

## AXE 2 : la poursuite de la mise en place de la réforme du lycée

### ➤ Atelier 2-1 : Orientation active au lycée

Comment permettre aux élèves de construire leur projet personnel pour être le citoyen de demain ?

Pistes de réflexion : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION dans l'éducation à l'orientation, carrefour des métiers, Entretien individuel de préparation à l'orientation en classe de 1<sup>ère</sup> / le portail APB / créer des liens avec le supérieur.

#### CONSTAT

- Manque de lisibilité des dispositifs existants : les élèves et même les professeurs ont du mal à se repérer dans les nombreux dispositifs et le calendrier.
- Méconnaissance des textes officiels et/ou manque de prise de conscience des obligations qui en découlent (ex. : loi du 9/7/13 rendant obligatoire l'orientation active).
- Manque de coordination entre le collège et le lycée pour définir l'orientation du collégien. On constate parfois quelques loupés : par exemple, inaptitude professionnelle en LEP (bac pro technicien du bâtiment).
- Manque de mobilisation de l'équipe pédagogique autour du professeur principal pour la prise en charge de l'orientation.
- Manque de passerelles entre les formations (ex. : CAP vers Bac pro) et manque de réactivité du système (la carte des formations apparaît, aux yeux de certains, mal adaptée à la réalité économique et sociale de la PF)
- L'orientation revêt trop souvent l'aspect d'une information par paliers et non d'une formation en continu impliquant l'ensemble des équipes éducatives.
- La procédure APB est mal maîtrisée.

#### Problèmes repérés du point de vue de l'élève :

- L'élève n'est pas suffisamment conscient de son pouvoir personnel de prise de décision à partir de ses capacités, intérêts et aspirations.
- Une véritable mixité de tous les parcours n'est pas réalisée, les jeunes filles désertent les voies scientifiques et technologiques.
- L'élève a une connaissance trop superficielle du système éducatif et des différents itinéraires de formations possibles.
- L'élève a une connaissance insuffisante de l'environnement socio-économique, des métiers et des itinéraires professionnels.
- La préparation au baccalauréat n'amène-t-elle pas une passivité des élèves qui attendent tout du professeur, et des exigences en décalage avec celles de l'enseignement supérieur.
- Le manque d'autonomie du lycéen face à son travail est d'ailleurs souvent évoqué comme raison d'un échec dans l'enseignement supérieur.

#### ETAT FINAL ESPERE

- L'élève effectuera des choix de formation, de poursuite d'études et/ou d'insertion professionnelle.
- Il sera capable d'argumenter ses prises de décision en mettant en relation le parcours projeté et les contenus des filières de formation avec les principaux domaines professionnels envisageables.
- Pour ce faire, il acquerra, à partir d'une démarche personnelle de projet :
  - une bonne appréciation de ses capacités, intérêts et aspirations.
  - une claire perception des itinéraires possibles au sein du système éducatif
  - une bonne connaissance de son environnement socio-économique.
- La fonction de professeur principal reconnue et valorisée

#### ACTIONS EXISTANTES A RECONDUIRE

- De nombreux dispositifs existent déjà (journées de l'UPF, ...)
- Journée « Portes ouvertes »
- Le lycée en postulant pour ERASMUS + s'inscrit dans une démarche de mobilité internationale.

#### ACTIONS EXISTANTES A FAIRE EVOLUER

- Carte des formations inadaptée.
- Accès à améliorer, voire à créer, à l'autodoc ONISEP.
- Equipement informatique au CDI.
- Faire venir des professeurs d'université pour qu'ils précisent leurs attentes.
- L'éducation à l'orientation doit prendre plus de place dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.
- L'éducation à l'orientation doit prendre plus de place dans le cadre des enseignements d'exploration.

- Journée « Portes ouvertes » qui pourrait évoluer dans la forme.

## OBJECTIFS ET CHAMPS D'ACTION A PRIVILEGIER

- Elargir les missions du PP qui a besoin de la cohésion de l'équipe et de son soutien.
- Créer un livret du PP contenant diverses ressources (informations, calendrier) sur lesquelles le PP pourra s'appuyer.
- Créer une commission pour élaborer ce livret ... « le guide pratique du PP ».
- Création d'un site dédié à l'orientation du lycée de Taravao.
- Le programme annuel du C.O.P. élaboré de façon cohérente de la 2<sup>de</sup> à la terminale, doit être connu, soutenu, c'est-à-dire faire l'objet de l'adhésion de tous.

## EXEMPLES D' ACTIONS

- Forum des anciens élèves. A cette fin, garder le contact avec les anciens élèves et suivre leur cursus
- Mettre en place un carrefour des métiers.
- Ouvrir le lycée sur le monde qui l'entoure, ouvrir le lycée à l'international (ERASMUS +)
- Immersion des élèves à l'UPF
- Trois jours d'immersion en entreprise pour les 2<sup>ndes</sup> du LGT
- Faire participer les élèves de 1<sup>ères</sup> aux journées de l'UPF
- L'AP et les EDE doivent réserver un temps pour l'orientation permettant la réalisation dans de bonnes conditions du programme d'aide à l'élaboration du projet d'orientation de l'élève proposé par le C.O.P.
- Questionnaire du C.O.P. distribué au cours du 1<sup>er</sup> trimestre à chaque élève de 2<sup>de</sup> et exploité par les équipes pédagogiques.
- Création d'un club « aide à l'élaboration d'un projet personnel ».
- Atelier « lettre de motivation » pour les terminales.

## OBJECTIFS OPERATIONNELS ET CRITERES D'EVALUATION :

- Dans son parcours au lycée, l'élève acquerra progressivement une « culture » du monde du travail. Il développera :
  - l'autonomie dans la recherche d'informations.
  - la capacité à se projeter dans un futur que l'on éloignera progressivement, à émettre des hypothèses de cheminement, à planifier la 1<sup>ère</sup> partie de son parcours.
- Il sera sensibilisé à sa nécessaire mobilité future.
- A la fin du lycée, l'élève sera capable :
  - d'explicitier son choix de poursuite d'études en présentant sa démarche, ses atouts et ses points faibles, les domaines à travailler en priorité.
  - de situer sa prochaine classe dans le système éducatif.

## CONDITIONS DE REALISATION :

- Une heure « vie scolaire » pour toutes les divisions, quel que soit le niveau.  
(par exemple, mis en place d'un créneau commun à toutes les divisions d'un même niveau)
- Stages de formation des enseignants sur le projet personnel de l'élève.
- Aide C.I.O, I.I.O, S.A.I.O.
- Convention de jumelage avec les entreprises